

Educateur(trice) de jeunes enfants

«Pôle solidarité» - «Direction de l'enfance et de la famille» «Service des crèches»	
Classification	<p>Métier de rattachement : <i>sans objet pour le moment</i> Poste de rattachement : <i>sans objet pour le moment</i> Filière médico-sociale Poste de catégorie B relevant du cadre d'emplois des éducateurs territoriaux de jeunes enfants Lieu d'affectation : crèches du Département (entre 1 et 4 EJE en fonction de la capacité de la crèche) Fonction d'encadrement : NON Prime + NBI : NBI ZUS en fonction du lieu d'affectation Quotité de travail : 100 %</p>
Environnement du poste de travail	<p>Direction : «Direction de l'enfance et de la famille» Service : «Service des crèches» Bureau : Cellule/Pôle/Secteur : Crèche XX Composition de la crèche : X A X B X C</p>
Position du poste dans l'organisation	Supérieur hiérarchique direct : Directeur(trice) ou son adjoint(e)

Raison d'être du poste : En lien avec le(la) responsable d'établissement et le cas échéant son adjoint(e), il (elle) assure un encadrement pédagogique de l'équipe. Il (elle) mène des actions éducatives auprès des enfants au quotidien et élabore des projets en ce sens, selon les orientations du Projet Educatif des Crèches Départementales (PECD).

Missions principales:	<ul style="list-style-type: none"> > Prendre en charge, sans être référent(e), un enfant ou un groupe d'enfants, de manière individuelle ou collective, à des moments définis de la journée, dans un but éducatif et pédagogique. Il(elle) met en œuvre les moyens pour favoriser l'éveil, l'épanouissement, l'autonomie et le bien être de l'enfant. > Il (elle) est une personne ressource au sein de la crèche pour les équipes : soutien pédagogique, réflexion autour de l'aménagement de l'espace, choix du matériel pédagogique, animation de groupes de travail, accueil des nouveaux arrivants, accueil des stagiaires. > Développer le partenariat extérieur dans le but d'ouvrir la crèche sur le territoire : structures culturelles, sociales, écoles maternelles... > En lien avec le(la) responsable d'établissement, impulser le travail de réflexion autour du projet d'établissement pour en assurer l'élaboration, la mise en œuvre et l'actualisation, en associant l'équipe, en cohérence avec les orientations du Projet Educatif des Crèches Départementales. L'EJE met en place une dynamique de projet au sein de l'équipe. > Assurer, en lien avec les auxiliaires de puériculture, un rôle de soutien, d'accompagnement et d'écoute auprès des familles. > Comme tout professionnel travaillant en crèche, l' EJE contribue à la continuité de l'accueil des enfants.
------------------------------	--

Compétences

Ce profil de poste est susceptible d'évoluer et d'être réajusté.

- **Relationnelles**

- Savoir respecter les obligations de discrétion et de confidentialité
- Savoir assurer un accueil courtois et faire preuve de qualité dans l'écoute
- Savoir travailler en pluridisciplinarité
- Savoir créer du lien et échanger avec les usagers et les partenaires extérieurs

- **Organisationnelles**

- Savoir travailler en mode projet dans une dimension transversale à la structure
- Savoir travailler en équipe dans le respect des compétences mutuelles
- Savoir produire une analyse et formuler des propositions

- **Techniques**

- Savoir accompagner les professionnelles dans les activités éducatives auprès des enfants
- Savoir susciter, animer et soutenir la réflexion au sein de l'équipe dans le domaine éducatif

- Savoir rédiger des écrits professionnels
- Proposer et mettre en place des outils d'observations à partager avec les équipes
- Savoir s'informer constamment des techniques éducatives, pédagogiques et réglementaires nouvelles
- Savoir préparer, animer et conduire une réunion_
- Savoir conduire des entretiens individuels

Moyens mis à disposition :

Niveau d'études : III

Diplômes requis : Diplôme d'état d'éducateur de jeunes enfants

Expérience (s) professionnelle(s) sur un poste similaire

Souhaitée(s) Requise(s)

Caractéristiques principales liées au poste

- Horaires de la crèche : par roulement sur l'amplitude horaire de la crèche 7h-18h45
- Déplacements province et étranger
- Vaccins recommandés

- Logement de fonction
- Port d'une tenue de travail obligatoire
- Autres caractéristiques :
 - Port d'une tenue adaptée au poste
 - Fermeture de l'ensemble des crèches départementales la 1^{ère} quinzaine du mois d'août et la dernière semaine de l'année civile.